

**LES BOURSES D'ÉTUDES
BERTHA HUARD ET DONALD WILKENS**

DEUX BOURSES D'ÉTUDES SERONT ACCORDÉES ANNUELLEMENT PAR LE CONSEIL DES SYNDICATS HOSPITALIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK, SCFP 1252, POUR COUVRIR LES FRAIS DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL DES SYNDICATS HOSPITALIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK SCFP 1252, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA SEMAINE DE FORMATION DU SCFP.

Toutes les demandes doivent être soumises par écrit sur le formulaire prescrit et doivent être envoyées au secrétaire-trésorier, ou à un membre du Comité d'éducation, du Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswick, SCFP 1252, **96 ave Norwood suite 302, Moncton, NB E7M 2C1 avant le 1^{er} septembre. Les bourses seront octroyées au plus tard le 31 octobre.**

Les récipiendaires seront avisés par écrit suite à la décision des membres du Comité d'éducation du Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswick, SCFP 1252.

REMARQUE : LE FORMULAIRE DOIT COMPRENDRE TOUS LES RENSEIGNEMENTS EXIGÉS. UN FORMULAIRE INCOMPLET SIGNIFIE UN REFUS.

Nom du candidat ou candidate au complet _____

Adresse du candidat ou candidate _____

_____ Code postal _____

Téléphone : _____

Section locale _____

Avez-vous déjà participé une semaine de formation ? Oui Non

Si **OUI**, quels cours avez-vous suivis ? _____

Quel cours vous intéresse cette année ? _____

Est-ce que vous détenez un poste au sein de votre section locale ? Oui Non

Si **OUI**, veuillez indiquer le titre du poste que vous détenez : _____

Date: _____
Année / Mois / Jour

Signature du candidat ou de la candidate

Je, _____, membre du Comité de direction du SCFP _____ déclare officiellement que _____ est membre actif.